Pays Fouesnantais

Bénodet • Clohars-Fouesnant
Fouesnant • Gouesnac'h • La Forêt Fouesnant
Pleuven • Saint-Évarzec

Le magazine de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais # 17 - Juillet 2013

Le Pôle déchets de Kerambris devient une

Installation classée pour la protection de l'environnement

Pays Fouesnantais
Communauté de Communes

Aménagement numérique

La fin des zones blanches en septembre

Budget

Priorité à l'investissement

Aménagement numérique du la fin des zones blanches en sept

P. 4 **Actus**

- Un nouveau site Internet pour la CCPF
- Un nouveau sentier de randonnée
- Le parc d'activités des Glénan se développe

P. 5 Dossier **Environnement**

Le Pôle déchets de Kerambris devient une **Installation classée pour la protection de l'environnement**

P. 8 **Nouvelles technologies**

- Aménagement numérique du territoire La fin des zones blanches sur le Pays Fouesnantais en septembre

P. 10 **Social**

- Personnes ouverture
- Un Forum organisé p
- Une matin riche en

P. 12 **Budget**

- Priorité à l'investissement

P. 13 **Tr**

- Réalisat

Pays Fouesnantais
Communauté de Communes

Édité par la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais.
Responsable de la publication : Roger Le Goff.
Tirage : 17 000 exemplaires.
Rédaction : Hélène Berre, David Le Chenadec, Phileas
Conception et réalisation : David Le Chenadec (CCPF), Laurent Salaün (CCPF), Phileas.
Photos : CCPF, Franck Betermin, Thinkstock. Dépôt légal à parution : juillet 2013.

Ce magazine a été imprimé sur du papier PEFC par un imprimeur disposant de la chaîne de contrôle PEFC/10-31-1614.
Ce label garantit la gestion durable de la forêt dont est issu le bois entrant dans la fabrication du papier utilisé. La gestion durable des forêts est une gestion qui se veut respectueuse de l'environnement, socialement bénéfique et économiquement viable.

La distribution du magazine est confiée par la CCPF à la société Mediapost, qui assure sa remise dans les boîtes aux lettres, y compris celles portant un autocollant Stop-Pub

territoire :
embre

P. 11 Tourisme

• La « Riviera bretonne », nouveau slogan !

âgées :
de Ti Avalou
Alzheimer
ar le CLIC
ée petite enfance
échanges

P. 14 À la découverte du territoire

• La chapelle de Peniti et son théâtre de verdure

avaux
ions en cours et à venir

Edito

La CCPF continue à aller de l'avant

Dans un contexte national difficile, la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais veut poursuivre ses efforts pour répondre aux attentes de ses habitants et construire l'avenir.

Son budget, cette année, se caractérise par un haut niveau d'investissement : c'est la preuve, par d'importants programmes de travaux, d'une volonté de soutenir l'économie locale et les emplois.

L'environnement a toujours été une priorité de la CCPF. Elle se traduit, en 2013, par la modification du site de Kerambris : le pôle déchets devient un site industriel à part entière, sécurisé, appelé ICPE (Installation classée pour la protection de l'environnement). La nouvelle usine de compostage des algues vertes permettra un traitement plus rapide et plus efficace des algues. Traiter sur place une partie très importante de nos déchets évite des transports coûteux et permet d'en transformer une partie en produits réutilisables.

Avancer dans le siècle, c'est aussi s'ouvrir au monde et être en mesure de répondre aux nouveaux défis numériques. C'est pourquoi nous souhaitons, partout où nous pouvons agir, apporter un service de haut débit sur des zones jusque-là peu ou mal desservies.

Enfin, le bien-être des habitants passe par une attention solidaire portée à toutes les générations. Ti Avalou à Fouesnant, le nouvel établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, est un équipement moderne qui correspond aux besoins exprimés sur le territoire.

Je vous souhaite un bel été.

Roger Le Goff,
Président de la CCPF.

Randonnée

Un nouveau sentier

Le circuit de Kergaouen vient d'ouvrir à Bénodet. D'une longueur de 7 kilomètres aller-retour, il s'ajoute aux 250 kilomètres déjà répertoriés sur le territoire du Pays Fouesnantais. Il longe, sur une partie, le golf de l'Odet. À noter qu'il est interdit aux vélos.

Retrouvez tous les circuits de randonnée géolocalisés à l'adresse suivante :
www.cc-paysfouesnantais.fr
rubrique loisirs et tourisme.

La commercialisation a commencé à Kerorié

Le parc d'activités des Glénan se développe

Des entreprises du secteur tertiaire vont s'installer au parc d'activités des Glénan. Plusieurs lots sont en cours de vente à Kerorié (Bénodet). Ne pas hésiter à se renseigner auprès de la CCPF !

Une extension sera réalisée à Kerliverien

Le permis d'aménager a été obtenu pour agrandir le parc d'activités des Glénan du côté de Kerliverien (Pleuven). Le démarrage des travaux est programmé à la rentrée, pour un achèvement courant 2014. 24 lots artisanaux seront disponibles.

Contact : *Amaury Uriel, tél. 02 98 51 61 27*
economie@cc-paysfouesnantais.fr

Web

Un nouveau site Internet pour la CCPF

La CCPF vient de se doter d'un nouveau site Internet. Plus moderne, plus clair et plus pratique, il permet d'accéder à l'information de manière intuitive, accessible en un clic grâce à ses menus déroulants. Il dispose également de nouveaux services : on peut rapidement consulter le détail de sa facture d'ordures ménagères, visualiser l'ensemble des sentiers de randonnée du Pays Fouesnantais, réserver un composteur ou encore, pour les entreprises, la salle de visioconférence… Le site est conçu entièrement en *responsive design*, c'est-à-dire qu'il s'adapte automatiquement au format des tablettes et Smartphones, pour le plus grand confort des internautes. Une visite s'impose !

www.cc-paysfouesnantais.fr

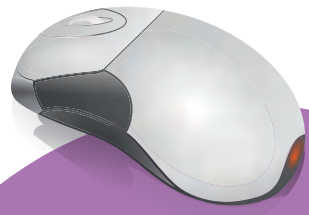

6 500

C'est le nombre de connexions uniques au site Internet en moyenne par mois.*

**Un ordinateur qui effectue plusieurs connexions n'est comptabilisé qu'une fois.*

Le Pôle déchets de Kerambris devient une

Installation classée pour la protection de l'environnement

Le pôle déchets de Kerambris est désormais une ICPE, une Installation classée pour la protection de l'environnement. Avec la création de ce site industriel clos, aux normes et procédures très strictes, la CCPF réaffirme sa volonté de traiter au maximum sur son territoire les déchets qu'elle collecte ou produit. Il permet d'avoir une vue d'ensemble des activités, d'uniformiser les procédures, en lien avec l'État. Grâce à l'ouverture prochaine d'une usine de traitement des algues vertes, en remplacement de la plateforme à ciel ouvert, les algues seront plus rapidement transformées en un produit de meilleure qualité.

1 - Déchetterie
2 - Pôle déchets
3 - Pont bascule
4 - Transfert des ordures ménagères
5 - Garages
6 - ISDI : déchets inertes (gravas, etc.)
7 - Plateforme de compostage
8 - Usine de compostage des boues de STEP
9 - Usine de compostage des algues vertes
10 - Centre de tri (dépend des Ateliers Fouesnantais). Il traite les emballages ménagers des 10 communautés de communes du Finistère.

Le Pôle déchets de Kerambris

Un site industriel classé

Le préfet du Finistère a donné l'autorisation d'exploiter l'Installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) en mai dernier. La procédure a duré plus d'un an. *"Le dossier a été instruit par la DREAL, la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement,* explique Bruno Riou, responsable du Pôle déchets. *Il prend en compte l'ensemble des risques liés au site, les quantités traitées, le stockage des déchets, etc."*

Au cours de la procédure de demande d'autorisation auprès des services de l'Etat, un avis sur le projet a été demandé aux communes limitrophes, au conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST) et à la population (traduit par l'avis d'un commissaire enquêteur). Les avis ont tous été favorables et la réserve exprimée par le public demandant un confinement plus complet du processus de compostage a été prise en compte.

De nouveaux aménagements

Rappelons que le Pôle déchets comprend deux parties : la collecte et le traitement. La CCPF a en charge la collecte des ordures ménagères et la collecte sélective ; cela représente des équipements : huit bennes, trois camions-grues, des garages 5, et la déchetterie (exploitée par la société SITA, c'est la seule partie qui n'est pas entièrement en régie).

Quant au traitement, il concerne le compostage de déchets verts sur la plateforme 7, des boues de stations d'épuration 8, des algues vertes 9 et du broyage du bois. Il nécessite trois chargeurs, un broyeur-mélangeur et un cribleur. Il faut y ajouter les déchets inertes 6, qui sont enfouis.

Le passage en ICPE a nécessité différents aménagements, afin d'améliorer l'efficacité des pratiques : la clôture du site, l'agrandissement des garages, la réfection des voiries et des aires de lavage mais aussi l'amélioration des contrôles à l'entrée. Ainsi, un pont bascule 3 a été installé, qui permet de vérifier toutes les entrées et sorties de cargaisons. Des barrières de contrôles d'accès limitent l'entrée aux personnes autorisées. S'y ajoute la création de l'usine de traitement des algues vertes dont le coût des travaux s'élève à 5 millions d'euros HT.

L'usine de compostage des algues vertes est opérationnelle depuis le début du mois de juillet.

Une usine performante et sécurisée

La nouvelle usine s'intègre dans le plan de lutte contre les algues vertes voté à l'échelon national, qui concerne à la fois le volet préventif (en traitant le problème à sa source, par des pratiques respectueuses de l'environnement) et le volet curatif, une fois les algues échouées. Rappelons que les communes ont la compétence pour ramasser les algues et la CCPF celle pour les traiter.
L'usine est prévue pour les communes de Fouesnant et La Forêt Fouesnant. Concarneau, et exceptionnellement à la demande du préfet, d'autres communes pourront y traiter leurs algues vertes à leur charge.

Son fonctionnement

Les communes apportent les algues sur le site, dont le poids et la fraîcheur (moins de 24 heures) sont contrôlés. Dans les 24 heures suivantes, elles sont incorporées pour moitié avec des déchets verts, à l'aide d'un mélangeur-broyeur. Ce produit, grâce à une chargeuse, est déposé dans l'usine et y reste confiné jusqu'à ce qu'il en sorte sous la forme de compost.
La première phase, celle de fermentation, qui s'étend de deux à quatre semaines, se fait dans 5 des casiers en béton de 10 mètres de large sur 30 mètres de long ; puis la deuxième phase de maturation se déroule de la même manière, dans 5 casiers plus petits. De l'air insufflé dans le mélange permet de nourrir des micro-organismes ce qui accélère la transformation du produit. Les casiers sont étanches, les gaz extraits sont traités et désodorisés (lire l'interview ci-contre).

Ses avantages

Grâce à cette usine, les nuisances olfactives seront considérablement réduites pour les riverains et les employés. Trois fois plus rapide qu'en plein air (2 mois au lieu de 6), le processus permet de traiter l'ensemble des algues échouées dans la baie. La capacité de traitement va passer des 12 000 tonnes autorisées aujourd'hui à environ 20 000 tonnes.
Le produit final est analysé et homologué en tant que support de culture. Il est ensuite mis à la disposition des agriculteurs pour améliorer la structure de la terre. La CCPF assure une traçabilité du compost sur chaque parcelle où il a été épandu.

Trois questions à Maxime Allain, ingénieur ICPE à Kerambris

Comment fonctionne la désodorisation de l'usine ?
Le mélange déchets verts/algues est déposé dans des casiers étanches. Par extraction, l'air vicié est acheminé vers un système de dépoussiérage ; ensuite l'air est traité afin d'éliminer les éléments malodorants (azote, soufre). Après un passage dans un biofiltre, l'air traité s'évacue par une cheminée.

Comment l'accélération du compostage est-elle rendue possible ?
Par le réchauffement de l'air qui se produit principalement par l'action combinée du soleil et de la chaleur émanant des tas algues/déchets verts. Ce procédé naturel est donc très peu consommateur d'électricité.

Qu'est-ce que l'arrêté préfectoral impose à l'ICPE ?
Indépendamment de ses contraintes, nous assurons une stricte autosurveillance et nous faisons appel à des contrôles extérieurs. L'État réglemente ce qui concerne la prévention de la pollution, avec le contrôle des rejets, mais aussi la protection des milieux aquatiques et de la ressource en eau, la gestion des déchets produits, la prévention des nuisances sonores et des risques technologiques.

Aménagement numérique du territoire

La fin des zones blanches sur le Pays Fouesnantais en septembre

L'amélioration du service d'accès à Internet, devenu essentiel pour la vie quotidienne des citoyens, des entreprises et des services publics, implique de rapprocher les réseaux en fibre optique au plus près des logements et des locaux professionnels. La forme la plus aboutie et la plus récente demeure assurément les réseaux de fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH : Fibre to the home).

L'étape de la montée en débit

Néanmoins, les déploiements FTTH peuvent s'avérer dans certains cas particulièrement coûteux et parfois complexes et longs à mettre en œuvre. Ils nécessitent d'importants travaux d'infrastructure notamment lorsque les réseaux actuels sont aériens car cela suppose d'intervenir dans l'ensemble des logements et locaux pour déployer un nouveau réseau de fibre. Ainsi, les projets de déploiement de FTTH peuvent parfois s'inscrire dans des calendriers difficilement compatibles avec les attentes de la population en matière de débits (on parle de 2025-2030 pour la fourniture du très haut débit à tous).

La CCPF a fait le choix d'un projet de montée en débit sachant que par des modalités de mise en œuvre appropriées, elle inscrit son projet dans une perspective de plus long terme et prépare les futurs déploiements FTTH. « ***Les études menées sur notre intercommunalité ont montré qu'il***

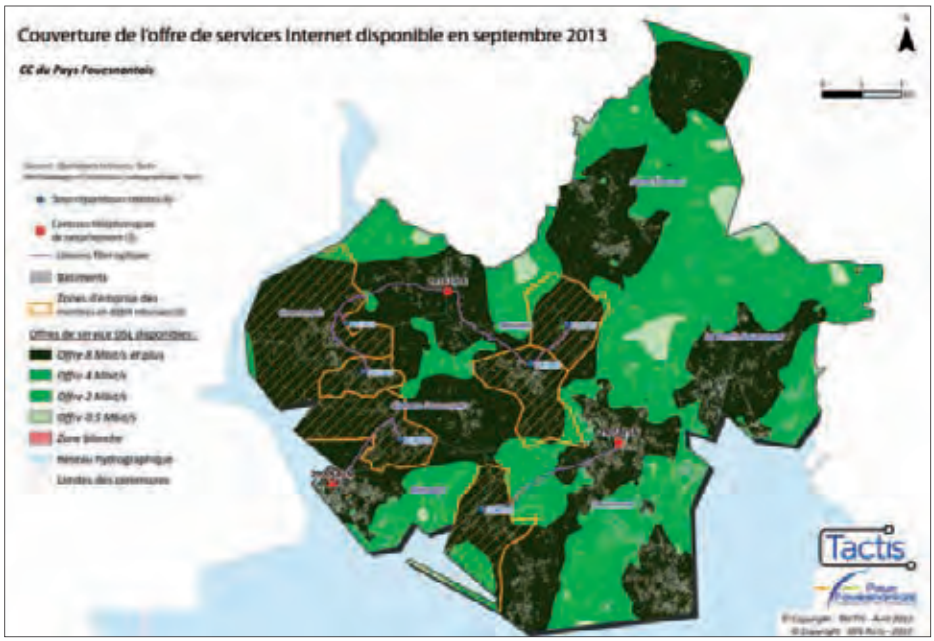

Carte des débits

était possible de passer par une étape intermédiaire : la montée en débit, via la fibre optique » explique Jean Loaec, élu référent à l'aménagement numérique. Pour en bénéficier, il faut respecter des critères très stricts définis par l'ARCEP (Autorité de régulation des télécommunications) et six zones ont été identifiées comme éligibles sur le Pays Fouesnantais, dont deux sur Pleuven, deux sur Gouesnac'h, une sur Bénodet et une sur Clohars-Fouesnant.

Une année de travaux avant l'activation de la ligne

Commande et implantation des armoires numériques, passage de 17 km de fibres optiques, activation des lignes téléphoniques : pas moins d'une année aura été nécessaire afin d'amener le haut débit dans les zones « blanches ». Ainsi en septembre 2013, la quasi-totalité des habitants du Pays Fouesnantais bénéficieront d'un débit suffisant pour s'abonner à l'ensemble des offres des opérateurs : connexion Internet haut débit, téléphonie fixe et mobile, télévision par Internet.

Le coût total du projet s'élève à 707 000 € HT financé entièrement par la CCPF.

Désormais, tant que la réglementation n'évoluera pas, la collectivité ne pourra plus alimenter de nouveaux sous-répartiteurs en fibre optique (seules les zones mal desservies étaient autorisées). Pour autant, des évolutions techniques menées par les opérateurs sont en cours comme le VDSL2 qui va doper encore plus le débit dans un rayon d'un kilomètre autour du central téléphonique (entre 60 et 80 Mo) et plus tard (horizon 2025-2030) avec la fibre optique à l'abonné à 100 Mo.

Retrouvez ci-dessous les dates d'ouvertures commerciales des 6 secteurs concernés :

SECTEURS CONCERNÉS	OPÉRATEURS PRÉSENTS DANS LES NOUVELLES ARMOIRES*	DATE D'OUVERTURE DES LIGNES
Pleuven : Prajou	Orange	3 juin
Pleuven : centre	Orange	8 juillet
Gouesnac'h : secteur « Châtaigniers »	Orange	11 juillet
Clohars-Fouesnant : Menez Saint-Jean	Orange - Free	22 août
Fouesnant/Bénodet : Pont Henvez	Orange - Free - SFR	27 août
Gouesnac'h : centre	Orange - Free	12 septembre

** Dès lors que plusieurs opérateurs sont présents dans l'armoire, on parle alors de dégroupage, il n'est plus nécessaire de payer l'abonnement mensuel de l'opérateur historique pour bénéficier de l'Internet.*

Ouverture des lignes **Mode d'emploi**

Dès la date de l'ouverture commerciale (voir tableau ci-dessous votre ligne sera vue comme « montée en débit » chez les opérateurs. Vous recevrez également très probablement des offres commerciales de la part de votre opérateur actuel. Il vous faudra alors choisir l'offre de services proposée par l'opérateur de votre choix en fonction du meilleur tarif et de l'utilisation que vous faites d'Internet, par exemple : Internet illimité + téléphonie illimitée et/ou téléphonie mobile et/ou télévision.

Il est possible de choisir n'importe quel opérateur pour sa connexion Internet même si un seul est présent dans l'armoire.

Attention, il faudra attendre quelques jours après la date de l'ouverture commerciale, afin de bénéficier du service réel, le temps de la « migration » des lignes. Quelques perturbations sont à prévoir durant cette phase transitoire.

Pour toute demande d'information sur votre ligne, il faut prendre directement contact avec votre opérateur.

Services à la personne

Personnes âgées
Ouverture de Ti Avalou

La résidence Ti Avalou ouvre ses portes cet été. Géré par le CIAS, les travaux de cet Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes situé au centre de Fouesnant sont presque terminés. Les résidents de la maison de Coat Ar Vorc'h vont s'y installer en priorité. Le nouveau bâtiment pourra accueillir 88 personnes dans les meilleures conditions, en particulier dans les cas d'un haut niveau de dépendance physique et de la maladie d'Alzheimer : les secteurs, les espaces et l'aménagement sont adaptés pour mieux les prendre en charge. Au moment du déménagement, l'association ADS7 (aide au déplacement des séniors sur le Pays Fouesnantais) va assurer le transport des personnes d'un lieu à l'autre et de nombreux bénévoles seront sollicités.

Forum Alzheimer
Comprendre pour accompagner

En partenariat avec le CIAS et la Clinique des Glénan, le CLIC (Centre local d'information et de coordination) du Pays Fouesnantais a organisé un « Forum Alzheimer » qui s'est déroulé le 30 mai à L'Archipel. Il répondait à une vraie demande, comme l'a montré le public venu en nombre (plus de 200 personnes).
Une vingtaine de partenaires ont permis d'apporter une large information sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées, de faire connaître les différentes structures d'accueil ainsi que les services du territoire. Visiteurs et professionnels ont apprécié les échanges, les réponses individuelles apportées mais aussi les conférences sur la communication avec le malade, son hébergement et les lieux ressources pour les aidants.

Petite enfance
Une matinée riche en échanges

Une quarantaine de professionnels étaient présents le 25 mai à la matinée petite enfance organisée par la CCPF : agents des multi-accueils du Pays Fouesnantais, le RAM, assistantes maternelles, les Ty Lutins, intervenants extérieurs… Leurs impressions ? *"On n'a pas souvent de telles occasions de se croiser", "On a pu découvrir comment fonctionnent les autres, piocher des idées"*. Ils ont trouvé la manifestation enrichissante, et également formatrice : une psychomotricienne est intervenue sur l'accompagnement du développement psychomoteur de l'enfant.
200 participants, dont des parents, futurs parents et enfants, ont pu discuter de la parentalité, faire le point sur les différents modes de garde, participer avec leurs enfants à des ateliers : musique, cirque, arts plastiques, lecture. *"On n'imaginait pas une telle richesse ni une telle dynamique petite enfance"*, ont dit certains.

Une promotion touristique conjointe des offices de tourisme du Pays Fouesnantais

La « Riviera bretonne », nouveau slogan !

Une campagne de communication a été menée aux mois d'avril et de juin par la CCPF en étroite collaboration avec les trois offices de tourisme du Pays Fouesnantais (Bénodet, Fouesnant-les Glénan et La Forêt Fouesnant-Port La Forêt). Pour mieux valoriser nos atouts touristiques, pour donner plus d'impact à la promotion de notre territoire et renforcer son identité, l'idée a été de se regrouper sous l'appellation la Riviera bretonne.

Bénodet, Fouesnant-les Glénan, la Forêt Fouesnant-Port la Forêt
Découvrez la Riviera bretonne
26 km de plages de sable fin, 250 km de sentiers de randonnée
1 casino • 1 thalasso • 2 golfs 18 trous • 4 centres nautiques • 1 centre aquatique • Voile sportive • Gastronomie • Culture
www.benodet.fr
www.tourisme-fouesnant.fr
www.foret-fouesnant-tourisme.com
BIENVENUE EN BRETAGNE SUD

Bénodet, Fouesnant-les Glénan, la Forêt Fouesnant-Port la Forêt
Découvrez la Riviera bretonne
26 km de plages de sable fin, 250 km de sentiers de randonnée
1 casino • 1 thalasso • 2 golfs 18 trous • 4 centres nautiques • 1 centre aquatique • Voile sportive • Gastronomie • Culture
www.benodet.fr
www.tourisme-fouesnant.fr
www.foret-fouesnant-tourisme.com
BIENVENUE EN BRETAGNE SUD

La campagne a consisté à se concentrer sur le public parisien avec la publication d'un visuel sur une double page couleur « Découvrez la Riviera bretonne » dans le *TV MAG*. La zone de diffusion concernait les 8 départements d'Ile-de-France, touchant ainsi près de 1 294 000 lecteurs (le *TV MAG* étant encarté dans le journal *Le Parisien*). Au vu du succès de la première diffusion du mois d'avril qui a eu lieu quinze jours avant le départ en vacances des Parisiens, une seconde diffusion a été réalisée à la mi-juin. Plusieurs appels ont même été reçus par les professionnels du tourisme du Pays Fouesnantais pour venir séjourner sur la riviera…

Fait remarquable sur le territoire national, les trois communes littorales du Pays Fouesnantais bénéficient du label « station classée de tourisme ». L'idée a donc été de s'unir dans une démarche commune de valorisation de cet atout touristique, en séduisant par des visuels percutants de la Riviera bretonne, tout en rappelant l'ensemble des possibilités offertes à chacun pour y passer un excellent séjour.

Parallèlement, un spot TV mettant en avant les atouts de la Riviera bretonne a été diffusé sur les chaînes Tébéo, TY Télé et TV Rennes du 24 au 31 mai 2013. Vous pouvez visualiser la vidéo et les photos du making-of sur le site : www.cc-paysfouesnantais.fr

Cette démarche a été également mise en valeur lors de la venue de 150 maires de France à Fouesnant lors du congrès annuel de l'Association nationale des maires des stations classées et des communes touristiques les 12, 13 et 14 juin derniers.

E-tourisme
Des spots Wi-Fi pour les vacanciers

En étroite collaboration avec les offices de tourisme, la CCPF va placer quatre points d'accès Wi-Fi extérieurs sur le Pays Fouesnantais. Ces zones permettront à chacun de pouvoir se connecter à Internet, bien que l'outil soit principalement destiné à la population touristique. Le portail de connexion permettra en effet de connaître les activités et les manifestations disponibles pendant son séjour. Une fois enregistré sur un spot Wi-Fi, l'usager sera automatiquement reconnu sur l'ensemble des spots du Pays Fouesnantais. Le projet concerne le front de mer face au casino de Bénodet, la place de la Baie à La Forêt Fouesnant, la cale de Beg Meil et les abords du centre de secours de la plage du Cap Coz à Fouesnant.

4

C'est le nombre de spots Wi-Fi extérieurs disponibles, à destination de la population touristique, sur le Pays Fouesnantais.

Budget

Priorité à l'investissement

Le budget 2013 de la CCPF est marqué par d'importants investissements : ils représentent plus de la moitié des dépenses réelles prévues. Cette politique volontariste vise à soutenir l'économie locale et les emplois, en particulier à travers les travaux dans les domaines du bâtiment, de la voirie, de l'électrification.

BUDGET 2013 - Tous budgets confondus - DÉPENSES RÉELLES
montant global : 36,5 millions d'euros

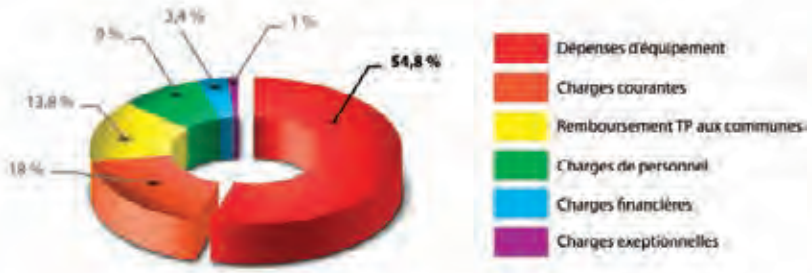

BUDGET 2013 - Tous budgets confondus - RECETTES RÉELLES
montant global : 36,5 millions d'euros

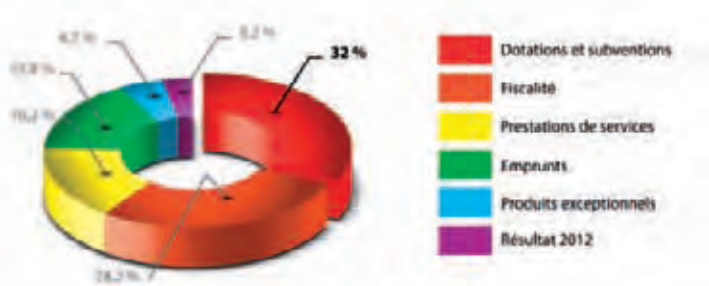

Taux stables depuis 2011

Sur un budget de 36,5 millions d'euros, 20 millions d'euros vont être utilisés pour l'équipement du Pays Fouesnantais. Ce qui concerne le fonctionnement est très maîtrisé ; 3,3 millions d'euros concernent les frais de personnel. Les recettes proviennent de dotations, de subventions, de la fiscalité, des ordures ménagères, et de l'emprunt (5,7 millions d'euros). La CCPF est très peu endettée à ce jour. Il n'y a pas eu, en 2013, de hausse des taux de la taxe d'habitation, du foncier non bâti ni de la cotisation foncière économique ; les taux sont stables depuis 2011.

L'année 2012 a été marquée par des chantiers d'envergure. On peut noter, du côté des bâtiments (2,5 millions d'euros), la construction de garages à Kerambris, des travaux sur la résidence de Ty Ar C'Hoad et la crèche le Bateau Bleu. L'électrification (2,1 millions d'euros) a concerné l'enfouissement des réseaux et l'éclairage public. Un effort conséquent a porté sur la réfection de la voirie communautaire (2 millions d'euros). Les déchets ont représenté 1,3 million d'euros : colonnes enterrées, bacs et camion grue.

De nombreux chantiers en vue

Quels sont les nouveaux chantiers pour 2013 ? On peut citer la montée en débit avec le raccordement à la fibre optique de plusieurs répartiteurs téléphoniques ; le partenariat avec les trois offices de tourisme sur les nouvelles technologies et l'e-tourisme; le schéma vélo, pour des itinéraires sécurisés à vocation touristique ; le programme local de l'habitat ; l'étude gérontologique, prenant en compte les modes d'hébergement.

Avec plus de 16 millions d'euros prévus, les travaux ne sont pas en reste et vont concerner principalement les opérations de VRD (Voirie et Réseaux Divers) dont l'enfouissement des lignes électriques et d'éclairage public évalué à près de 3 millions d'euros pour le programme 2013, les travaux d'amélioration de la voirie pour 2,5 millions d'euros et l'opération de montée en débit pour plus de 800 000 euros. D'autre part le budget a prévu près de 2 millions d'euros de travaux d'aménagement des zones d'activités avec 2 nouveaux projets : Neis Lan en Saint-Evarzec et Kerlivérien en Pleuven (extension du Parc d'activités des Glénan). N'oublions pas sur le site de Kerambris l'usine de traitement des algues vertes ainsi que les différentes interventions sur les bâtiments existants de la CCPF pour un montant de 6 millions d'euros inscrits au budget.

La reconquête de la qualité de l'eau (production et alimentation en eau potable, lutte contre les algues vertes) reste une priorité. Autre projet important pour 2013, la définition du projet de territoire, stratégie de développement pour se donner les moyens d'agir et pour construire un futur souhaité.

20 M€

C'est le montant des investissements que réalisera la CCPF dans l'économie locale en 2013.

Effacement de réseaux et éclairage public route de Kerleven - impasse Gouerou. Montant des travaux 129 000 euros.

Aperçu du programme d'électrification par commune :

La Forêt Fouesnant : Allée des Demoiselles
Bénodet : Route de Clohars-Fouesnant
Clohars-Fouesnant : Menez Saint-Jean - Route de Bénodet
Fouesnant : Route de Mousterlin (La Grande Allée)
Gouesnac'h : Route de Bénodet
Pleuven : Pont Coulouffant
Saint-Evarzec : Secteur Cavardy

Retrouvez l'ensemble du programme d'électrification pour chaque commune à l'adresse suivante :

www.cc-paysfouesnantais.fr
rubrique la communauté, les compétences, électrification.

Travaux préparatoires à la pose de fibres optiques.

Installation de candélabres route de Quimper, suite à l'aménagement de l'entrée de Fouesnant.

Infrastructures sportives

Au service des scolaires et des associations

La Communauté de Commune du Pays Fouesnantais est compétente pour la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire. Depuis janvier 2013, un nouvel équipement sportif est géré par la CCPF : l'espace sportif de Bréhoulou. En plus des écoles, de nombreuses associations fréquentent ces espaces sportifs, ce qui nécessite une gestion et un encadrement rigoureux. L'équipe de gestion des infrastructures sportives se compose de cinq personnes : Christophe le Bihan (responsable du service travaux & infrastructures sportives), Marianne Le Loup (assistante travaux & infrastructures sportives), Pascal Moullec (responsable des espaces sportifs), Vincent Kerviel et Fabien Le Mao (agents techniques).

Renseignements et réservations : 02 98 56 16 12

De g. à d. Christophe Le Bihan, Pascal Moullec, Fabien Le Mao, Vincent Kerviel, Marianne Le Loup.

48

C'est le nombre d'associations fréquentant les espaces sportifs de la CCPF.

La chapelle de Peniti et son théâtre de

Construite en 1723, la chapelle de Saint-Maudez également nommée Peniti (pénitence) se dresse au sommet d'un escarpement, au cœur de la commune de La Forêt Fouesnant.

verdure

D'abord dédiée à la Vierge Marie, ce fut Saint Maudez qui en devint le saint patron en 1747 (moine irlandais venu en Bretagne au VI[e] siècle). A l'intérieur de la chapelle, quatorze fresques racontant la Passion du Christ sont peintes sur les murs, œuvres de Victoire de Saint-Luc, religieuse de Douarnenez, guillotinée en 1794 à l'âge de 33 ans.

Au sein du théâtre de verdure se trouve une fontaine dont les eaux avaient la réputation de favoriser l'apprentissage de la marche des jeunes enfants. Celle-ci fut détruite vers 1960 puis reconstruite à l'identique, par la commune, en 2005.

De nos jours, c'est en contrebas de ce magnifique et emblématique site naturel de la commune que se rassemble chaque mercredi pendant la période estivale, une foule de spectateurs venue assister aux Nuits Celtiques de Peniti. Très prisés, ces spectacles gratuits sont également des rendez-vous incontournables pour les cercles celtiques et les bagadoù. Les Nuits Celtiques de Peniti sont en effet parmi les seuls spectacles de Bretagne qui permettent aux formations de 1[re] catégorie, de se produire sur scène pendant près d'une heure et demie.

En 2012, le théâtre de verdure a connu quelques aménagements pour augmenter la capacité des gradins et être accessible aux 4 handicaps. Depuis près de 30 ans, ce lieu accueille chaque mercredi de la saison estivale entre 2 000 et 3 000 spectateurs. Un succès et un engouement indémodables.

les Balnéides

Votre centre aquatique

Cet été, venez tester les activités de la rentrée

FITNESS

AQUAGYM

NATATION PLAISIR

AQUABIKE

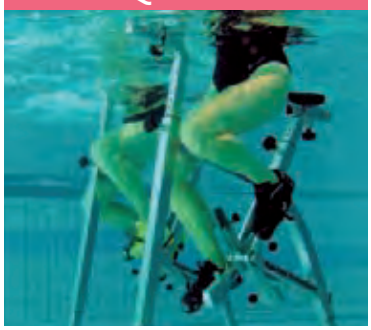

ET INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT !

51 allée de Loc'hilaire • 29170 Fouesnant

Tél. : **02 98 56 18 19** / E-mail : contact@balneides.com

www.balneides.com

Pays Fouesnantais
Communauté de Communes

Benodet-Clohars-Fouesnant-Fouesnant-Gouesnac'h-LaForetFouesnant-Pleuven-Saint-Evarzec